

Point sur le calendrier du projet de renforcement capitalistique entre Prologue, O2i et M2i



Prologue a annoncé, dans un communiqué de presse du 11 septembre 2019, son souhait de finaliser le processus d'intégration capitalistique et opérationnel avec le groupe O2i afin de lui permettre notamment (i) de détenir directement 100% de l'activité du groupe O2i, et ainsi de simplifier la structure juridique de l'ensemble du groupe, afin d'en optimiser l'organisation, le fonctionnement et les coûts associés, (ii) d'offrir une plus grande lisibilité auprès des investisseurs, (iii) de limiter les frais, en ne maintenant la cotation que de deux sociétés (Prologue et M2i) au lieu de trois, et (iv) de favoriser encore plus la liquidité du titre Prologue.

Pour rappel, cette opération capitalistique consisterait en premier lieu à proposer aux actionnaires de la société M2i d'apporter leurs actions à une offre publique d'échange (OPE) initiée par Prologue, puis, immédiatement après la réalisation de cette première opération à laquelle la société O2i aurait apporté ses titres M2i, O2i ferait l'objet d'une fusion-absorption par Prologue.

Après avoir mandaté **Invest Securities** en juillet 2019, en qualité de banque présentatrice dans le cadre de l'OPE, plusieurs étapes supplémentaires et nécessaires à ce projet ont été franchies.

Ainsi, le Conseil d'administration de M2i a décidé, le 14 octobre 2019, de nommer le cabinet **Associés en Finance** en qualité d'expert indépendant chargé de rédiger un rapport sur les conditions financières du projet d'OPE de Prologue sur M2i, en application de l'article 261-1 I. 1° et 4° du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Par ailleurs, Monsieur Olivier Perronet, du cabinet **Finexsi**, a été nommé, par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 22 octobre 2019, en qualité de commissaire unique à la fusion et aux apports (étant rappelé qu'une OPE sur une société cotée sur Euronext Growth est soumise à la procédure des apports en nature), afin de mettre en œuvre les diligences habituelles d'un commissaire à la fusion et d'un commissaire aux apports dans ce type d'opérations, notamment (i) dans le cadre de l'OPE, apprécier la valeur des apports en nature susceptibles d'être effectués au profit de Prologue et la parité d'échange proposée, et (ii) dans le cadre de la fusion, d'examiner les modalités de l'opération et la ou les méthode(s) suivie(s) pour la détermination du rapport d'échange proposé.

Enfin, le processus de consultation du comité social et économique de l'UES Groupe Prologue et du comité social et économique d'O2i a été achevé le 10 octobre 2019.

S'agissant du calendrier, Prologue avait annoncé, dans son communiqué de presse du 11 septembre 2019, vouloir finaliser toute cette opération avant la fin de l'année 2019, en se basant en termes d'évaluation et de parité sur les comptes clos au 30 juin 2019 des sociétés M2i, O2i et Prologue, tels que publiés le 27 septembre 2019.

A ce jour, l'opération est toujours en cours de préparation, mais sa finalisation se trouve décalée de plusieurs semaines par rapport au calendrier initialement fixé, en raison notamment des délais inhérents à la nomination du commissaire unique à la fusion et aux apports par le Tribunal de Commerce de Nanterre et des grèves qui ont fortement perturbé le travail des différents intervenants.

L'opération aurait pu être réalisée dans le courant du premier trimestre 2020, mais elle aurait alors lieu en pleine période de publication du chiffre d'affaires annuel des trois sociétés concernées (prévu d'ici le 15 février 2020) et de leurs comptes annuels (prévu d'ici le 30 avril 2020 au plus tard).

En conséquence, la Direction du Groupe Prologue estime désormais préférable d'attendre la publication des comptes annuels 2019 des sociétés M2i, O2i et Prologue pour mettre en œuvre l'opération. Les différents intervenants financiers pourront ainsi effectuer leurs travaux d'évaluation des sociétés M2i, O2i et Prologue, ainsi que l'appréciation des différentes parités d'échange, sur la base des comptes annuels 2019 de ces trois entités. Ces nouveaux référentiels de comptes plus récents sont susceptibles de faire évoluer les parités d'échange indicatives annoncées dans le communiqué de presse du 11 septembre 2019.

La Direction des Groupe Prologue et O2i entend ainsi pouvoir réaliser l'intégralité de cette opération d'ici la fin du premier semestre 2020.

Il est rappelé que le projet d'OPE qui sera déposé par Prologue sur M2i sera conditionné (i) à la décision de conformité de l'AMF et (ii) à l'approbation par les actionnaires de Prologue de l'augmentation de capital requise en vue de rémunérer les apports de titres M2i à l'OPE. Il est par ailleurs rappelé que la réalisation de la fusion envisagée entre Prologue et O2i sera conditionnée (i) au dépôt auprès de l'AMF du document ad hoc qui sera établi dans le cadre de cette fusion et (ii) à l'approbation de la fusion par les actionnaires des deux sociétés.

PROCHAINE PUBLICATION

Le chiffre d'affaires annuel 2019, au plus tard le 15 février 2020.

Prologue est une société technologique spécialisée dans les logiciels, les services informatiques et la formation. Le groupe est présent en France, en Espagne, en Amérique Latine et aux Etats-Unis.

En termes d'offre, Prologue s'est positionné sur des marchés à forte valeur ajoutée comme le Cloud Computing avec sa plateforme CMP - Use IT Cloud, la Dématérialisation en tant que tiers de confiance à valeur probatoire, le MRM avec sa suite logicielle Adiict. Le groupe est également l'un des leaders en France dans la formation IT & Management avec plus de 2400 cursus de formation.

Prologue est cotée sur Euronext (FR0010380626) - Nombre d'actions : 46.585.630

Le Groupe O2i est présent dans 3 secteurs d'activité :

- La formation IT, Digital et Management dont il est un acteur de référence en France avec une offre complète de plus de 2400 parcours de formation proposés en e-learning, blended-learning, classe virtuelle, COOC et présentiel (enseignement M2i) ;
- L'ingénierie informatique, spécialisée dans le déploiement et la maintenance de systèmes d'information on Premise ou en SaaS comprenant l'hébergement sécurisé, la messagerie, la sauvegarde, le monitoring pour ses Clients Grands Comptes et PME ;

- L'édition de logiciels et de plateformes collaboratives pour le management et la production multimédia avec la suite logicielle Adiict.

O2i est cotée sur Euronext Growth (FR0010231860 ALODI)

Nombre d'actions : 14.617.356 actions